



**GROUPE DE TRAVAIL ALVEOLE**  
Société de Pneumologie de Langue Française

**Charte de la structure participant à la  
réhabilitation respiratoire**

---

**La carte de France des structures de réhabilitation existe depuis 2008. Elle est déclarative et n'engage pour le moment pas la responsabilité d'alvéole.**

**L'addition des kinésithérapeutes à la carte de France s'est faite par l'intermédiaire d'une charte signée par le kinésithérapeute attestant de son implication dans la réhabilitation respiratoire.**

**Le bureau d'alvéole souhaite procéder de la même manière pour les structures ayant manifesté le souhait d'être inscrite sur la carte de France des centres de réhabilitation.**

---

**Le Docteur** ----- coordonnant le programme de réhabilitation respiratoire de -----

Adresse de la structure : -----  
-----

N° tel : -----N° Fax : -----Adresse courriel :

**S'engage à :**

- Avoir les compétences requises dans la réhabilitation respiratoire acquises par une formation spécifique ou par une expérience attestée en réhabilitation respiratoire
- Disposer d'un plateau technique permettant l'évaluation, le réentraînement des membres supérieurs et inférieurs et l'éducation thérapeutique du patient
- Réaliser le programme de réhabilitation respiratoire conformément aux recommandations de la SPLF (RMR 2010, 27, S36-S69)

**Et accepte la publication sur Internet de ses données**

**Fait à** \_\_\_\_\_ **Le** \_\_\_\_\_

**Signature :**

(À renvoyer par mail à [sstelianides@gmail.com](mailto:sstelianides@gmail.com))